



SYNDICATS DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES PYRENEES.

D'une DGFIP massacrée avec les suppressions d'emplois, à nos retraites massacrées par les projets gouvernementaux :

Quand le ministre et la Direction Générale se félicitent de n'avoir que 850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP, s'agit-il d'une touche d'humour, tout à fait déplacée, ou bien d'une vraie provocation ?

Faudrait-il applaudir lorsque la Direction Générale estime unilatéralement à « **uniquement** » 2000 emplois (ETP), les gains de productivité liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au E-enregistrement, au Foncier innovant...

Dans notre département un CSA est donc convoqué aujourd'hui pour valider la localisation des suppressions d'emplois 2023.
Le catalogue 2023 :

- **Suppression de deux emplois de C à l'EDR (emplois vacants que la direction supprime c'est plus simple !)**
- **Suppression d'un emploi de B au SIE (antenne de Lourdes).**
- **Suppression d'un emploi de A en direction.**
- **Suppression de 4 emplois A + (IDIV classe normale).**

Pour ce qui est des redéploiements et requalification d'emplois dans le département :

- **+ 1 emploi de C au SDIF (qui s'ajoute au transfert d'emploi B du fait de la récupération de la totalité de la gestion des taxes d'urbanisme).Emploi prélevé sur le SIP départemental s (à Tarbes.**
- **+ 1 emploi B à la Brigade de Contrôle et de Recherche.**
- **1 requalification de B en A au PRS de Tarbes.**

Nous constatons une nouvelle fois aujourd'hui que les suppressions d'emplois sont décidées au gré des opportunités qu'offrent les vacances d'emplois constatées, de même que les décisions stratégiques d'hier prises pour justifier des restructurations (créations de postes d'IDIV en 2022 pour annoncer leurs suppressions en 2023) ne sont pas celles du lendemain,

Nous constatons également une volonté de transformer un poste d'emploi de B en A (PRS) et contestons fermement cette position dénuée de fondement, qui s'apparente à un mépris vis-à-vis des catégories B.

Et au-delà, nous ne pouvons pas avoir une lecture purement locale de cette situation mesurée à l'aune d'un volant de suppressions d'emplois dans les Hautes Pyrénées qui pourrait paraître modéré au regard de ce qui se passe ailleurs, mais encore faut-il rappeler que plus de 180 emplois ont été supprimés en 20 ans dans notre département.

Un des chemins empruntés par la Direction Générale reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence, avec, entre autres nouvelles idées, **un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisées, engendrant 1 352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales !**

Ce sont les catégories B et C qui dans ce contexte paient le plus lourd tribut de cette saignée, puisqu'elles supportent respectivement 24,5 % et 70 % des suppressions-d'emplois.

Et doit-on rappeler que les gouvernements successifs ont toujours considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 entre 2002 et 2023 !

Ce qui s'annonce est donc clairement un nouvel affaiblissement majeur des conditions de travail et d'exercice des missions pour les services ! Depuis des années déjà, les tensions se multiplient, avec les restructurations, les suppressions d'emplois et des emplois vacants en masse..... emplois vacants que l'on s'empresse de supprimer au gré des lois de finances successives.

Ces nouvelles annonces auront pour conséquence de nouvelles difficultés partout, qu'il s'agisse du travail, de ses conditions ou de la gestion des personnels ! Cela suffit !

Nos missions sont essentielles pour le budget de l'État et l'équité de toutes et tous devant l'impôt.

La dégradation constante de leur exercice met à mal cette exigence.

Pour preuve l'augmentation régulière de la fraude fiscale.

Le tout numérique, prôné par nos ministres, déshumanise le travail et détruit la qualité du service public, préférant un à peu près satisfaisant à une qualité pourtant nécessaire.

Les choix sont clairs de diminuer notre propre capacité à lutter contre la fraude pour aller vers une mutualisation des tâches laissant des milliards d'euros se soustraire aux règles fiscales.

Dans le même état d'esprit, la mise en pièce du réseau de proximité et les nouvelles dispositions en matière de responsabilité des gestionnaires publics conduisent au démantèlement pur et simple des principes qui régissaient la gestion publique (ex-trésor), et notamment du contrôle de la dépense publique.

Pour l'ensemble de ces raisons et à l'image de ce qui se déroule partout au sein de la DGFIP nous n'assisterons pas à ce CSA.

De plus, ce massacre patient et programmé du service public depuis des années s'accompagne de la remise en cause totale des conquêtes sociales de 1936 à 1981.

Massacre des emplois à la DGFIP et Massacre de nos retraites ! Macron fait aussi ses annonces le 10 janvier !

Le président Macron a annoncé qu'il s'exprimerait le 10 janvier pour tracer le cap d'une nouvelle attaque désastreuse pour les droits des travailleurs. Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour toutes et tous, c'est une provocation majeure. Alors que le conseil d'orientation des retraites (COR), dans son rapport de septembre 2022, reconnaît que le système n'est pas en danger, y compris pour les jeunes générations.

Le gouvernement nous ment, souvent avec la complicité ou l'ignorance des médias dominants, sur la situation financière du système des retraites pour imposer un recul de l'âge légal et une baisse générale des pensions avant tout idéologique.

L'observatoire des inégalités fait apparaître que l'espérance de vie des hommes les plus modestes est de 71 ans alors que celle des plus aisés (dont le revenu est le double du revenu médian) est de 84,4 années soient plus de 13 ans d'écart. Les femmes, majoritaires parmi les pensions les plus modestes, auront la double peine de devoir travailler plus longtemps sans gagner plus.

Retraites : ce qui nous attend si on laisse faire Macron...

Parler de la retraite c'est parler de la retraite en bonne santé avec un revenu décent. Le projet gouvernemental, à ce stade, obligerait à rester au travail plus longtemps pour tous les salariés nés après 1961 nés à partir du 2ème semestre 1961. Autant de jours de mois ou d'années où tout ce que vous aviez prévu en projets associatifs, familiaux ou autres sont détruits d'un trait de plume d'un gouvernement minoritaire dans le pays, mais qui veut, coûte que coûte, tracer une autoroute aux banques et aux assurances.

L'idée même de travailler jusqu'à 64 ou 65 ans est une aberration. On sait bien que bon nombre de métiers sont impossibles à effectuer à cet âge-là et que l'usure qui en résulterait conduirait à une baisse encore accrue de l'espérance de vie. Sans oublier qu'à 60 ans près d'un salarié sur deux n'est plus en emploi dans notre pays (au chômage, en invalidité, en longue maladie..), repousser l'âge légal de départ en retraite c'est leur imposer des années supplémentaires de difficultés et de précarité.

Nous réaffirmons, comme la très grande majorité de la population, que nous sommes fermement opposés à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. Dans la 7^e puissance économique du monde, championne des dividendes versés aux actionnaires, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les carrières, les salaires et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Nous invitons tous les personnels du département au rapport de force et à la mobilisation générale. Nous les invitons à préparer à la grève et à manifester partout et sur toutes les dates qui seront présentées par l'intersyndicale interprofessionnelle nationale.